

En tout, 7000 hectares de vignes à perte de vue plantées sur des champs vallonnés aux allures de vignobles californiens. Ici, la nature offre aux agriculteurs l'harmonie parfaite pour cultiver le raisin. Une terre bénie des dieux mais qui n'est pas toujours préservée des maladies ou des champignons ravageurs d'exploitation.

Il y a quelques mois, l'agence française pour la biodiversité a publié un rapport détaillant les ventes de produits phytosanitaires par région. En se basant sur les données récoltées auprès des distributeurs contraints de déclarer leurs ventes conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Une première étude avait été réalisée en 2018. Mais elle ne prenait en compte que les produits vendus dans un département sans distinguer si ces produits étaient utilisés dans ce même département ou ailleurs. Au niveau national, la Corse fait office de bonne élève avec 233 tonnes de produits phytosanitaires utilisées. Elle est ainsi la région de France la moins consommatrice.

La Plaine orientale est l'une des régions de Corse où l'agriculture est la plus développée et occupe les plus grands espaces.

PHOTO S.G

Sur la Plaine orientale, 105 tonnes ont été vendues en 2017. Un chiffre facilement explicable au regard du nombre de vignobles sur le territoire.

Et même si ces produits sont encore utilisés, du côté des distributeurs, on se réjouit tout de même du changement des mentalités. "J'observe, depuis quelques années, une volonté de réduire l'utilisation de pesticides, explique d'emblée Christian Bessy, distributeur de produits phytosanitaires en Plaine orientale. Mes clients cherchent des solutions pour éviter d'avoir systématiquement recours à ce type de solutions. On sait que c'est mauvais. C'est d'ailleurs pour cela que nous préconisons aux agriculteurs une tout autre utilisation."

Vers une agriculture raisonnée

Si, auparavant, les traitements étaient réalisés plus de dix fois par an, les produc-



Christian Bessy est un distributeur de produits phytosanitaires en Plaine orientale.

teurs se contentent aujourd'hui de traiter "au coup par coup" et quand le besoin semble prégnant. "On en est à quatre voire cinq traitements annuels, ajoute Christian Bessy. On utilise de plus en plus de soufre, qui est un produit naturel, avec des matières actives qui se font plus rares. Et puis il faut dire aussi que les produits qui sont com-

mercialisés passent devant des commissions qui sont devenues plus strictes. On ne peut pas vendre n'importe quoi."

Par ailleurs, le spécialiste met en avant d'autres solutions plus naturelles comme le lâcher de coccinelles pour certains ravageurs ou encore le désherbage à la main afin d'éviter l'usage systématique des désherbants. "Mais il faut prendre en compte le



On trouve ces produits sous différentes formes chez les commerçants.

manque de main-d'œuvre, nuance-t-il. Certains producteurs disposent de centaines d'hectares et cela devient très compliqué pour eux. On ne gère pas un hectare de vigne comme on en gère 200."

Autre point important : l'obligation décriée par les préfetures de lutter contre la flavescence dorée, une maladie particulièrement virulente qui contraint les viticulteurs à arracher les ceps de vigne contaminés. "C'est aberrant car il y a une obligation de traiter et à quelques kilomètres de là, l'énorme domaine de Casabianca est complètement à l'abandon", commente Christian Bessy.

Par ailleurs, et depuis quelques années, beaucoup de producteurs font le choix de se convertir à l'agriculture biologique, même si le cahier des charges à respecter est très contraignant.

Ainsi, selon les chiffres de l'Odare (Office du développement agricole et rural de la Corse), la Corse comptait 400 producteurs engagés en 2017

dans cette démarche. En cinq ans, les surfaces cultivées sous le sigle AB ont été multipliées par trois, et représentent 12% des terres productrices.

Du côté des arboriculteurs, et plus précisément au sein de la filière oléicole de Corse, on tend vers une agriculture raisonnée. "On essaye de faire moins de traitements mais on est confrontés à la mouche de l'olivier qui est toujours bien présente chez nous, argumente Louis Cesari, le vice-président. La filière essaye depuis une vingtaine d'années de trouver des solutions bio pour traiter ce ravageur. Il y a vraiment une volonté de changer de mode de traitement, c'est sûr."

Finalement, la Corse s'en sort plutôt bien et même si certains agriculteurs continuent d'utiliser certains produits, faute de solutions pour les exploitations de grande taille, les mentalités changent.

Et c'est tant mieux. **PAUL-MATHIEU SANTUCCI**

Qu'entend-on par pesticides ?

Le terme est généralement utilisé dans le cadre des luttes contre les organismes qui seraient indésirables pour l'homme : les bactéries, les champignons ou les insectes. Il est souvent, presque toujours, associé à un usage agricole. Les pesticides englobent tous les produits phytosanitaires et les biocides (molécules capables de détruire des êtres vivants). Ces pesticides sont constitués de substances actives (qui agissent sur la cible) et d'adjuvants (qui permettent de l'atteindre). Par ailleurs, les biocides sont classés en quatre catégories : les désinfectants, les produits de protection, les produits antiparasitaires et les autres. Quant à leur utilisation, elle se fait sous plusieurs formes et selon les molécules utilisées. La plupart du temps, elles sont diluées dans l'eau pour être pulvérisées sur les plantes ou le sol. Concrètement, on trouve trois sortes de pesticides : les herbicides, les insecticides et les fongicides.

Quant à leur risque sur la santé, l'Inserm a publié, en juin 2013, un rapport mettant en évidence plus d'une quinzaine de pathologies liées à l'utilisation et à l'exposition de pesticides. Parmi les maladies les plus connues, on y retrouve le cancer de la prostate, le lymphome non hodgkinien, la maladie de Parkinson ou encore le myélome multiple.

P.-M. S.



Très utilisé, le soufre est peu nocif pour l'environnement.